



MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Val-Joli pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018.

Réalisations 2018

L'année 2018 a été marquée par les investissements majeurs suivants :

- réfection d'une partie du rang 10 et travaux de scellement de fissures du rang 11
- agrandissement du bâtiment à la patinoire

Bien que le projet de raccordement d'aqueduc de la route 249 et du rang 10 n'a pas été en mesure de se réaliser en 2018, des sommes sont actuellement affectées pour sa réalisation et plusieurs dépenses non prévues pour des études et rapports exigés par les ministères afin de continuer le processus ont dû être défrayées en 2018 à même le budget de fonctionnement.

La taxation de 2018 a connu une baisse de taux de la taxe foncière vu qu'un nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

D'autres réalisations ont marqué l'année 2018 :

- implantation des bacs pour matières organiques (bacs bruns)
- rampe d'accès extérieure à l'hôtel de ville
- ajout de caméras de surveillance au Parc des Loisirs

Résumé de la situation financière

La Municipalité présente une bonne santé financière. Malgré un faible surplus de 18 668 \$ en 2018, des sommes sont présentement affectées pour les différents projets d'immobilisations en attente des autorisations des ministères. Un montant de 60 562 \$ a dû être affecté pour maintenir un équilibre budgétaire.

Le coût pour la Sûreté du Québec en 2018 représente 181 495 \$ et d'un montant de 182 463.10 \$ pour la Régie intermunicipale d'incendie de la Région de Windsor.

Des investissements de 428 875 \$ pour le réseau routier ont également été faits.

Rapport du vérificateur externe

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l., vérificateur de la Municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-Joli et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2018. Aucune réserve n'a été émise quant à une anomalie quelconque.

L'année 2018 s'est inscrite comme une année de continuité et de changement, tout en s'assurant que les dossiers actuellement en cours puissent continuer à cheminer.

Je remercie les membres du conseil pour leur implication pour leur mieux-être de la Municipalité ainsi que les employés pour leur travail auprès des citoyens de Val-Joli.

Rolland Camiré,
Maire